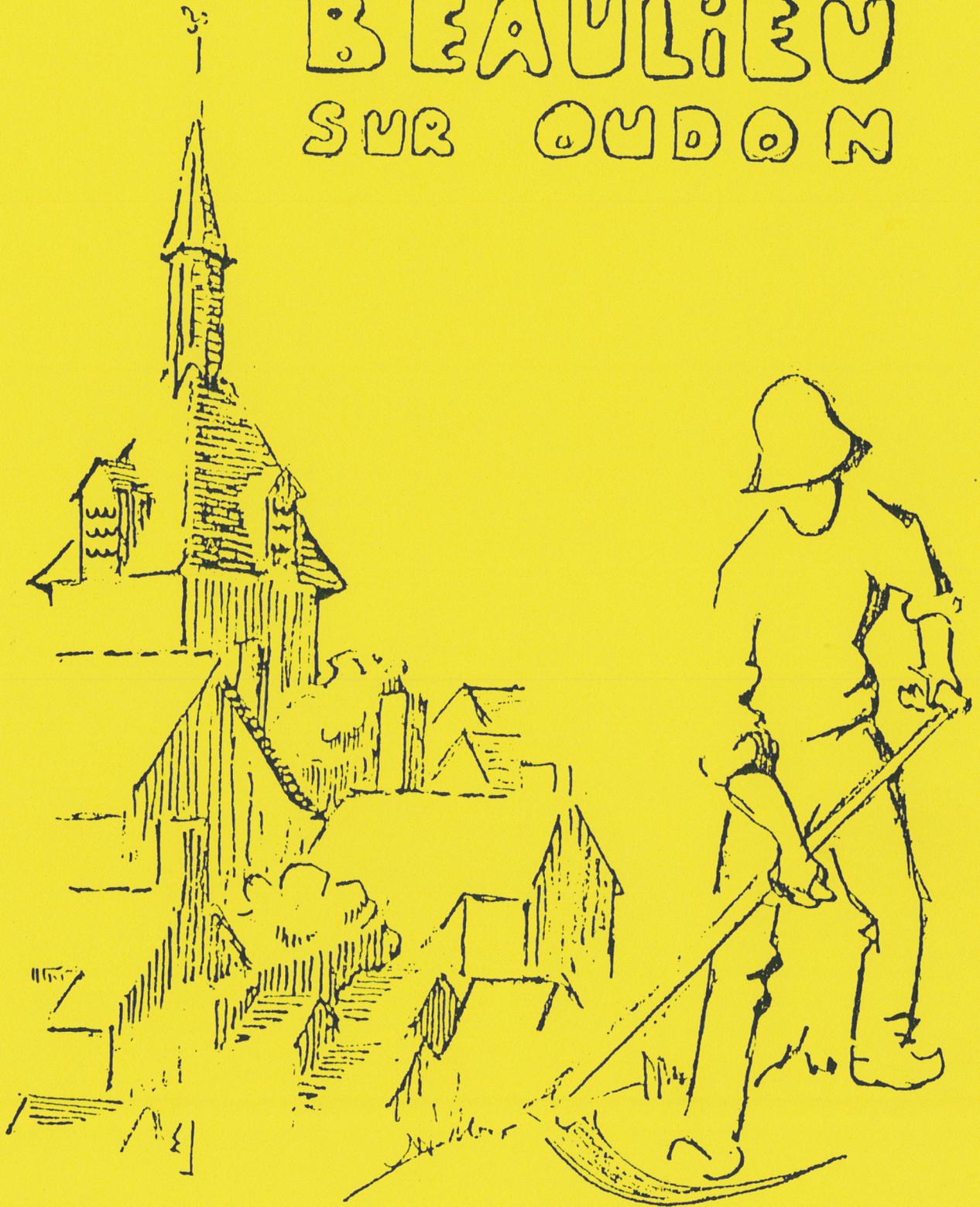


LA TROMPETTE

JOURNAL D'INFORMATIONS COMMUNALES DE

BEAULIEU
SUR OUDON



N°6

JAN. 1995

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	Page 2
ETAT CIVIL	Page 3
SEANCES DE CONSEIL	Pages 4 à 7
TARIFS, SUBVENTIONS	Page 8
COMPTE ADMINISTRATIF	Pages 9 et 10
INVESTISSEMENT DE 89 A 94	Pages 11 et 12
LOGEMENTS LOCATIFS	Page 13
MAISON DE LA MOISSON	Page 14
PASSAGES ORDURES MENAGERES	Page 15
FLEURISSEMENT	Page 16
DECORATIONS	Page 17
BIBLIOTHEQUE	Page 18
AMELIORATION DE L'HABITAT	Page 19
ASSOCIATIONS	Pages 20 et 21
BEAULIEU AUTREFOIS	Page 22

LE MOT DU MAIRE

1995 sera l'année au cours de laquelle se terminera mon mandat. J'espère que la conduite de notre commune aura donné à chacun entière satisfaction.

Du bilan que nous pourrions dresser de ces six dernières années, ce qui m'a le plus marqué c'est le démarrage du lotissement. A ce jour, après dix années d'attente, deux pavillons ont été construits et trois autres sont sur le point de sortir de terre.

Parallèlement au développement de ce lotissement et comme je vous l'avais annoncé l'an dernier nous avons oeuvré pour l'aménagement de trois logements locatifs, qui seront loués dès le 1er mars prochain.

Si le maintien de la vie dans notre commune passe en outre par la création de logements, il ne peut y avoir d'épanouissement sans une vie associative harmonieuse. Dans cet esprit et en collaboration avec le Comité des Fêtes, la Maison de la Moisson sera terminée au 1er Février.

Les autres projets tel que le plan d'eau reste bien sûr d'actualité. Pour ces travaux un peu exceptionnels, j'ai le devoir de vous sécuriser sur le budget communal, chaque investissement fait l'objet d'une étude rigoureuse nécessaire à l'équilibre des comptes.

En cette fin de mandat, je tiens à remercier tous ceux qui m'ont aidé. Tout d'abord nos très dévoués adjoints et conseillers, et tous les présidents et membres d'association ; leurs conseils ont guidé mon action et leur soutien a constitué un profond réconfort.

Au nom du Conseil Municipal et de moi-même, je vous transmets ainsi qu'à vos familles tous nos voeux pour cette nouvelle année.

Joseph ROCHER

ETAT - CIVIL



* Naissances

Maurane FOURNIER 4 Rue de la Moisson Le 4 Mai

* Mariages

Dominique SECHET et Agnès TOUCHARD Le 24 Juin

Michel SERVEAU et Brigitte POTTIER Le 15 Juillet

Jean-François DUCEL et Bénédicte VIOT Le 30 Juillet

Philippe GUERRIER et Chritine GOULAY Le 20 Août

* Décès

Louis GUYON La Maison Neuve Le 28 Janvier

Annick REY du BOISSIEU Saint Michel de La Roë Le 1er Février

Adolphe HUCHEDE Le Bois du Faulx Le 29 Avril

Dominique SUHARD 4 Rue de Bretagne Le 16 Novembre

* Transcriptions de Décès

Victor BOISSEAU 14 Rue de Bretagne Le 19 Janvier

Joseph RAVENEL 4 Rue du Verger Le 4 Février



**SEANCES DE CONSEIL
MUNICIPAL**

Séance du 27 Janvier :

Le Conseil Municipal **NOMME** la Commission d'appel d'offres et de chantier, parmi les membres du Conseil Municipal hormis Mr Le Maire qui est de droit : Mr **LION** suppléant Mme **RUULT**,
Mr **THIREAU** suppléant Mme **HUCHEDE**
Mr **BARRAIS** suppléant Mr **HERMAGNE**

Le Conseil Municipal **DECIDE** de mettre un passage cloûté en face chez Monsieur **JARRY** afin de dégager la commune de toute responsabilité en cas d'accident avec un piéton imprudent.

Séance du 22 Février :

Le Conseil Municipal **DONNE** son accord pour le passage d'une convention de servitudes entre **FRANCE TELECOM** et la commune concernant la nouvelle ligne souterraine **LAVAL-RENNES** et **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer la présente convention.

Le Conseil Municipal vote les taux des 4 taxes qui restent identiques à 1993 sauf pour la **taxe professionnelle** que le Conseil **DECIDE** de diminuer d'un pourcent. Elle passe donc de 14 % à 13 %. Le total du produit des 4 taxes est de **615.059,00 Francs**.

Séance du 24 Mars :

Le **Budget Primitif** détaillé par Monsieur **LAMY**, Comptable du Trésor du **BOURGNEUF LA FORET**, est **ACCEPTÉ** à l'unanimité. Budget équilibré qui s'élève à **1.371.170,00 francs** en section de fonctionnement et à **2.033.696,00 francs** en section d'investissement.

Séance du 07 AVRIL :

Monsieur Le Maire présente au conseil municipal le projet du marché de réhabilitation des trois logements locatifs situés rue de la moisson.

Le Conseil Municipal après avoir étudié tous les éléments du dossier **ENTERINE** la décision de la Commission d'appel d'offres qui a choisi les entreprises les mieux disantes et **AUTORISE** le Maire à signer les marchés.

Le Conseil Municipal est informé qu'un **regroupement pédagogique** avec **MONTJEAN** est à l'étude car l'effectif de **MONTJEAN** diminue. Le Conseil **souhaite le maintien des deux classes** pour les motifs suivants : effectif stable, écoles rénovées, emploi de l'aide maternelle.

Séance du 28 Avril :

Concernant la Maison de la Moisson, le Maire présente les plans des travaux établis par Mr **HACQUES** et l'estimation de la dépense à prévoir. Quant au financement deux prêts **CRAM** peuvent être faits d'une valeur totale de **350.000,00** francs. Soit 50 % de la somme à 5,95 % avec des échéances trimestrielles et les 50 % restant à 6,90 % avec des échéances annuelles. Le tout sur 15 ans.

Après étude des devis des entreprises **BEUNET**, **FEUILLEAU** et **TURPIN** pour les travaux de peinture et papier peint et changement de revêtement de sol au logement 3 du Presbytère c'est l'entreprise **FEUILLEAU** de Montjean qui est retenue pour un montant de **17.949,98** francs T.T.C. entreprise la moins disante.

Séance du 31 Mai :

La commune bénéficiant de 2 PLA pour la rénovation de 2 logements locatifs un emprunt Crédit Foncier de France nous est accordé pour un montant de **640.000,00** francs sur 25 ans au taux de **6,50 %**. Le Conseil **DONNE** son **ACCORD** et **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer le contrat.

Pour la réhabilitation de nos 3 logements la **conduite d'opération** est faite par la D.D.E. pour un forfait de rémunération de **11.171,34 francs H.T.**

Séance du 28 Juin :

Concernant les logements un prêt de **132.000,00 francs** au taux de **5,80 %** peut être demandé auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. Le Conseil **DONNE** son **ACCORD** et **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer le contrat.

C'est **GROUPAMA** qui a été retenue pour l'assurance **DOMMAGE OUVRAGE RESPONSABILITE DECENNALE** pour un montant de **13.089,23 francs** dans le marché de rénovation de logements locatifs.

Séance du 1er Septembre :

Le Conseil Municipal **ACCEPTE** l'avenant n°1 au lot 2 de l'entreprise **LUTELLIER-MENGUY** et d'un montant de **4.786,70 francs TTC**. Cet avenant correspond au remplacement indispensable de 3 poutres de soutènement dans la rénovation de logements locatifs.

Voici les nouveaux tarifs de la cantine : enfants **15,00 francs**, adultes **23,00 francs** et personnes âgées **29,00 francs**.

Séance du 29 Septembre :

Le Conseil **DONNE** son **ACCORD** pour que l'aide maternelle soit présente également le samedi matin. La fréquentation des élèves le samedi étant identique à celle de la semaine.

Une **extension d'assainissement** est prévue afin d'alimenter la maison de la Moisson et les sanitaires. C'est l'entreprise **SECHE** qui a emporté le marché pour un montant de **42.000,00 francs T.T.C.**

Le Conseil Municipal **ACCEPTE** les changements suivants dans le **DISTRICT** :

* Modification des statuts qui mentionnera l'extension de l'application de la taxe professionnelle de zone à tous les ateliers relais actuels ou futurs, et propriétés du **DISTRICT**.

* Reversement intégral par la commune d'accueil au profit du District, du produit de la taxe professionnelle et du foncier bâti des entreprises financées par le District à compter du 1er janvier 95 ; le district reversera ensuite 50 % de ce produit à l'ensemble des 15 communes du canton.

Séance du 27 Octobre :

Le projet des abords des logements locatifs est estimé à 150.000,00 francs T.T.C. par la D.D.E Le Conseil souhaite inscrire cette dépense au Fonds d'Aide aux Petites Communes Rurales et à la D.G.E. 2nde Part.

Le moteur des cloches de l'église installé en 1958 va être remplacé par l'entreprise HUOU pour un montant de 5.556,41 francs.

Séance du 24 Novembre :

Le Conseil Municipal VOTE le Budget Supplémentaire 94 qui s'élève à 290.154,18 francs es section de fonctionnement et à 915.167,94 francs en section d'investissement. Budget équilibré.

Suite à l'assemblée générale du Syndicat d'Adduction d'Eau Potable du canton, Monsieur Le Maire fait savoir que les raccords d'eau seront pris en charge par le Syndicat. Soit une économie de 10.676,51 francs TTC pour la commune.

Le Conseil Municipal DONNE son ACCORD pour l'installation d'une sonorisation avec micro sans fil à la Salle des Fêtes pour un prix TTC de 17.214,78 francs chez Mr OGER.

Séance du 22 Décembre :

Le tableau d'emprunt 1995 est communiqué aux conseillers municipaux qui constatent que les emprunts qui se sont terminés en 1994 représentent 45.000,00 francs d'annuités. Ils sont remplacés par plus de 50.000,00 francs d'annuités de nouveaux emprunts mais qui seront pratiquement couverts par les loyers encaissés.

Pour la maison de la Moisson le Conseil Municipal DONNE son accord pour l'avenant n°1 du lot 1 de l'Entreprise SECHE d'un montant de 21.429,84 francs correspondant à un supplément de voirie et de tranchée pour l'installation de l'eau potable.

TARIF DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Ces tarifs seront appliqués à compter du 1er février 1995.

Vin d'honneur.....	180.00
Banquet.....	860.00
Mariage.....	1.045.00
Baptême.....	484.00
Communion.....	623.00
Repas de famille avec cuisine.....	623.00
Soirée familiale pour les personnes de la commune.....	484.00
Buffet campagnard.....	623.00
Réunion d'information.....	309.00
Etoile Sportive.....	195.00
Ancien d'A.F.N.....	396.00
Nuit de la St Sylvestre associations de la commune.....	659.00
Bal communal.....	793.00
Bal association extérieure.....	1.205.00
Bal organisé par orchestre.....	2.116.00
en cas d'annulation.....	963.00
Après-midi de détente pour les clubs du 3ème Age de communes extérieures.....	280.00
 Location de la petite salle annexe	
Vin d'honneur.....	100.00
Réunion d'information.....	150.00
Repas, soirée.....	357.00

SUBVENTIONS

Maison familiale de CRAON.....	160.00
M.F.R.E.O. de St BERTHEVIN.....	160.00
Anciens prisonniers.....	150.00
Anciens combattants.....	150.00
A.P.E.I.....	200.00
U.C.C.Q.....	200.00
Association des parents d'élèves.....	800.00
Collège les Hairies ERELLES.....	200.00
Chambre des Métiers.....	150.00
Centre Anticancéreux de RENNES.....	400.00
Prévention routière.....	150.00
Campagne contre la faim.....	150.00
A.D.M.R. de MERAL.....	1.000.00
Etoile Sportive de BEAULIEU SUR OUDON.....	3.600.00
F.D.G.P.C.....	841.28
Association familiale BEAULIEU-MONTJEAN.....	464.00
Association des agents collectivités locales.....	10.125.00

Voici la vue d'ensemble du **Compte Administratif 1993** en fonctionnement et en investissement. Il retrace les dépenses exactes de l'année.

SECTION DE FONCTIONNEMENT - vue d'ensemble

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

<i>Libellés des chapitres</i>	<i>prévu</i>	<i>réalisé</i>
60 Denrées et fournitures	77.600,00	57.333,94
61 Frais de personnel	361.300,00	348.130,04
62 Impôts et taxes	15.669,00	15.416,00
63 Travaux services extérieurs	368.318,15	239.068,71
64 Participations contingents	91.883,00	90.624,79
65 Allocations, subventions	16.612,16	16.612,16
66 Frais de gestion générale	88.500,00	69.600,81
67 Frais financiers	132.660,00	124.244,42
68 Dotation amort. et provisions exceptionnelles		
82 Charges antérieures	647,00	647,00
83 Prélèvement pour dépenses d'investissement	413.065,01	413.065,01
	-----	-----
<u>TOTAL DEPENSES</u>	1.566.254,32	1.374.742,88

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

<i>Libellés des chapitres</i>	<i>prévu</i>	<i>réalisé</i>
70 Produits de l'exploitation	75.500,00	68.204,00
71 Produits domaniaux	109.700,00	93.282,00
72 Produits financiers	1.088,00	1.026,25
73 Recouvrements subventions	58.957,40	35.652,98
74 Dotation globale fonction	417.030,00	417.020,90
75 Impôts indirects	19.480,00	19.312,00
76 Impôts directs sauf contrib	86.157,00	86.157,00
77 Contributions directes	671.039,00	685.373,49
78 Travaux équipement en régie		
79 Produits exceptionnels		
82 Produits antérieurs	127.302,92	127.302,92
	-----	-----
<u>TOTAL RECETTES</u>	1.566.254,32	1.533.331,54

DEFICIT FONCTIONNEMENT CLOTURE
EXCEDENT FONCTIONNEMENT CLOTURE

/
158.588,66

SECTION D'INVESTISSEMENT - vue d'ensemble

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Libellés des chapitres	prévu	réalisé
06 Déficit investissement reporté	134.987,64	134.987,64
13 Frais extraordinaires		
136 Participation département		
16 Remboursement d'emprunt	136.226,82	126.237,12
18 Règlement de dettes à long ou moyen terme	89.250,66	88.356,87
21 Acquisition de biens meubles ou immeubles	173.650,10	144.535,22
23 Travaux bâtiments et génie civil	665.853,45	471.069,32
26 Acquisition de titres et valeurs	2.822,52	0
27 Dépôt et cautionnement versé		
	-----	-----
TOTAL DEPENSES	1.202.791,19	965.186,17

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Libellés des chapitres	prévu	réalisé
06 Excédent investissement reporté	126.438,18	126.436,18
10 Subventions d'équipement	105.000,00	35.000,00
11 Prélèvement recette fonction.	413.065,01	413.065,01
14 Particip. travaux équipement	228.288,00	123.913,00
16 Produit des emprunts	330.000,00	200.000,00
21 Aliénation biens meubles et immeubles		
23 Facturation de travaux		
26 Aliénation titres et valeurs		
	-----	-----
TOTAL RECETTES	1.202.791,19	298.416,19
DEFICIT INVESTISSEMENT CLOTURE		66.769,98
EXCEDENT INVESTISSEMENT CLOTURE		

INVESTISSEMENT DE 1989 A 1994

Voici une rétrospective des investissements de ces 5 dernières années.

BATIMENTS COMMUNAUX

EN 1989	Réfection toiture école primaire	40.381,27
	Gouttières des écoles	4.416,78
	Bardage pignon école primaire	1.080,39
EN 1990	Peinture boiserie ext mairie et Salle des F.	24.000,00
EN 1991	Hangar Maison de la Moisson	330.260,00
	<i>(- 200.000,00 F de participation du Comité des Fêtes)</i>	
	Réfection cimetière	69.437,40
	Bibliothèque et réfection cage escalier	84.499,05
EN 1992	Installation armoire électrique salle des Fêt.	17.976,20
	Alarme sonore	3.875,85
	Secrétariat et salle de réunion	16.233,87
	Ecole primaire réfection	64.052,08
EN 1993	Rénovation école maternelle	24.072,57
	Réfection tour presbytère	27.117,98
EN 1994	Réfection entrée et petite salle des fêtes	40.625,13
	et participation du CCAS de	12.920,29
	Entretien logement étage presbytère et Herm.	19.811,49

VOIRIE

EN 1990	Trottoirs rue de la Moisson	51.635,01
	Goudronnage rue de l'étang	27.350,35
	Réfection CR Audray, Cormier, Bois Jeusselin et Rousselière	51.200,00
	Revêtement le long du cimetière	8.859,29
EN 1991	Réfection CR ménardière, bas sautecourt	

	La gde buffardièrre, charpenraie, hariraie	36.100,00
EN 1992	CR des cointières, Villaudray, Thébaudière, Mercerie, Gaptière	54.000,00
	Trottoirs rue de Bretagne, près du cimetière et place de la bascule	117.329,99
EN 1993	CR Suchemallière, Touffinière, Bordage Amélioration éclairage public	111.879,41 27.062,38

MATERIEL

EN 1989	Micro ordinateur école	3.465,00
	Table Photocopieur, dossiers suspendus	2.235,08
	Frigo salle des fêtes	18.327,26
	Chauffe eau logement instituteur	4.764,16
	Panneau affichage	2.948,46
EN 1990	Tapis de cérémonie	1.344,00
	Encyclopédie mairie	2.834,00
	Urne transparente	1.621,00
	Aspirateur mairie	860,00
	Barre de coupe	6.500,00
	Benne 3 points	3.413,00
	Chauffe eau salle des fêtes	6.798,15
EN 1991	Panneau liège salle des fêtes	884,17
	Tapis de sol école	2.236,00
	Chaises salle des fêtes	9.495,23
	Tables salle des fêtes	8.010,61
	Matériel informatique	29.211,18
	Programmes informatique	16.366,80
EN 1992	Chauffe eau école maternelle	5.471,02
EN 1993	Conteneur à verre	5.882,56
	Bac Poubelle	1.957,00
	Débroussailleuse	2.275,83
	Extincteur	3.184,41
	Lave vaisselle salle des fêtes	18.738,80
EN 1994	Charriot salle des fêtes	3.237,60

RENOVATIONS LOGEMENTS LOCATIFS

L'ouverture des plis pour la rénovation des 3 logements rue de la Moisson a été effectuée le 15 Mars 1994 et après vérification se sont les entreprises suivantes, les mieux-disantes, qui ont obtenu les marchés.

Par rapport, au montant total TTC de 1.203.221,82 francs, on estime que les avenants complémentaires et indispensables à cette réhabilitation représenteront environ 4 % du total TTC.

DESIGNATION	ATTRIBUTAIRES	MONTANT TTC
Gros Oeuvre	GUIOULLIER MONTJEAN	390.716,90
Charpente	LUTELLIER-MENGUY COSSE	37.714,80
Couverture	HUBERT-BENATRE ST POIX	127.969,40
Menuiseries	HAMON MERAL	172.041,16
Cloisons sèches	S.P.C.S. CHANGE	148.770,30
Electricité	BENATRE ST POIX	126.317,87
Carrelages	PAILLARD COSSE	61.262,83
Peintures	WOJTALA CHANGE	61.882,09
Honoraires	ARC A3 ET BARRE NANTES ET COSSE	107.848,64
	TOTAL TTC	1.203.221,82

AMENAGEMENT DE LA MAISON DE LA MOISSON

L'Aménagement de la MAISON DE LA MOISSON, dont les travaux ont commencé à l'automne est pratiquement achevé . Il reste maintenant à rénover le matériel qui sera exposer et à organiser cette Maison de la Moisson.

Dans le bulletin municipal n°3 de janvier 1992 nous avons détaillé le coût de la construction et maintenant vous trouverez ci-dessous, le plan de financement de l'aménagement de la Maison de la Moisson qui va être détaillé en deux partie : d'une part l'aménagement en lui-même et d'autre part la construction des sanitaires publics qui sont aussi indispensables pour la commune que pour la Maison de la Moisson. Les prix ci-dessous sont les prix définitifs et T.T.C., qui sont issus du résultat de l'appel d'offres de marchés du 23 Juin 94.

DEPENSES :

ENTREPRISES	MAISON DE LA MOISSON	SANITAIRES	TOTAL
SECHE	64.235,20		64.235,20
GUIOULLIER	133.502,44	29.059,54	162.561,98
CADOT	64.186,70	19.033,61	83.220,31
CADOT	4.727,09		4.727,09
LEROYER	30.528,38	4.755,86	35.284,54
BENATRE	51.065,61	1.1910,65	52.976,26
CORNET	19.498,05		19.498,05
PAILLARD	23.730,20	9.763,16	33.493,36
DUCHEMIN	12.014,00		12.014,00
BARON SARL	29.698,63		29.698,63
BEAUCE	11.939,11		11.939,11
BEUNET	6.566,81		6.566,81
BENATRE	2.115,83	9.336,20	11.452,03
TOTAL	453.808,35	73.859,02	527.667,37
HONORAIRES	42.082,28	6.849,05	48.931,33
TOTAL GENERAL	495.890,63	80.708,07	576.598,60

RECETTES

EMPRUNT CREDIT AGRICOLE	350.000,00
SUBVENTION DU CONSEIL GENERAL	120.000,00
SUBVENTION DU DISTRICT DE LOIRON	80.000,00
FONDS PROPRES	60.730,00

ORDURES MENAGERES

La collecte des ordures ménagères en campagne est maintenue tous les 15 jours. Voici, ci-dessous, les dates de passage des éboueurs afin que vos sacs soit déposé **seulement le matin ou la veille au soir du ramassage**. Par ailleurs, les dépôts du **Grand Brassé**, des **Pichonnières**, et de **La Bouillère** étant utilisés par trop de gens extérieurs à la commune et sous de mauvaises conditions il a été décidé de **supprimer** les bacs en bois.

Vous pourrez désormais déposer vos sacs poubelles au bout du Chemin de Coutances, à la place du dépôt de la Guéhardière, au carrefour de la route de la gravelle à la place du dépôt des Pichonnières et au bout du chemin de Crottier à la place de la patte d'oie de la Bouillère et ceci à compter du 14 février 95.

Mardi 3 Janvier	Mardi 17 Janvier
Mardi 31 Janvier	
Mardi 14 Février	Mardi 28 Février
Mardi 14 Mars	Mardi 28 Mars
Mardi 11 Avril	Mardi 25 Avril
Mardi 9 Mai	Mardi 23 Mai
Mardi 6 Juin	Mardi 20 Juin
Mardi 4 Juillet	Mardi 18 Juillet
Mardi 1er Août	Lundi 14 Août
Mardi 29 Août	
Mardi 12 Septembre	Mardi 26 Septembre
Mardi 10 Octobre	Mardi 24 Octobre
Mardi 7 Novembre	Mardi 21 Novembre
Mardi 5 Décembre	Mardi 19 Décembre

F L E U R I S S E M E N T

Le jury composé de Mesdames **BATARD** Evelyne, **BOURNY** Annie, **POTTIER** Angèle et **ROCHER** Marie-Laure a parcouru le bourg de **BEAULIEU SUR OUDON** le trente juin et a donné les résultats suivants :

* CATEGORIE MAISON AVEC JARDIN :

- 1er prix : Mr **TERRIER** Henri
- 2nd prix : Mr **DOUIN** Victor
- 3ème prix : Mr **LEMOT** Maurice
- 4ème prix : Mr **ROUSSEAU** Eugène

* CATEGORIE FENETRE ET BALCONS :

- 1er prix : Mme **RUAULT** Marie-Edith
- 2nd prix : Mr **PETRON** Sylvain
- 3ème prix : Mme **CALLETEAU** Maria
- 4ème prix : Mr **HUCHEDE** Chantal



D E C O R A T I O N S

Le dimanche 2 Octobre 1994, Monsieur Le Maire a eu l'honneur de remettre plusieurs décorations en présence de Monsieur Claude **LE FEUVRE**, Conseiller Général et de Madame Odile **GOMBAULT**, Présidente de l'U.D.A.F.

* MEDAILLE DE BRONZE DE LA FAMILLE FRANCAISE :

Madame BOISSEAU Monique	4 Enfants
Madame BRUNET Jeanine	4 Enfants
Madame FROMONT Marie	5 Enfants
Madame GEGU Denise	4 Enfants
Madame GOUSSE Mariannick	4 Enfants
Madame GRIGNON Georgette	4 Enfants
Madame HERMAGNE Annick	4 Enfants
Madame MARTIN M-Annick	4 Enfants
Madame PAILLARD Madeleine	4 Enfants
Madame PARE Solange	4 Enfants
Madame ROGER Antoinette	4 Enfants
Monsieur ROUSSEAU Eugène	5 Enfants
Madame TERRIER Christiane	4 Enfants



BIBLIOTHEQUE

Si vous aimez lire des romans,
si vous vous intéressez à l'histoire, à la géographie ;
si vous aimez vous détendre avec une Bande Dessinée,
ou si tout simplement vous voulez feuilleter un "beau" livre
nous vous attendons à la **Bibliothèque Municipale**. Cette salle est
située au-dessus de la Mairie, et ce service est **GRATUIT**.

2 solutions s'offrent à vous :

- soit vous consultez les livres sur place
- soit vous emmenez gracieusement chez vous jusqu'à 3 livres que vous pouvez conserver pendant une durée de 3 semaines.

JOURS D'OUVERTURE :



De nombreux livres et albums sont mis à la disposition des enfants
dans les mêmes conditions que pour les adultes.

AMELIORATION DE L'HABITAT

C'EST LA DERNIERE ANNEE POUR BENEFICIER D'AIDES
POUR AMELIORER VOTRE LOGEMENT.

L'opération d'amélioration de l'habitat démarrée le 1er janvier 1993 et qui a bien fonctionné en 1993 avec 121 logements améliorés, s'est poursuivie en 1994 avec 129 logements à avoir fait l'objet d'une aide sur l'ensemble du DISTRICT.

Dans notre commune, en 1994, 6 logements (contre 4 en 93) ont été ou seront réhabilités, ce qui représente une aide non négligeable de 115.310,00 francs pour les 6 logements et pour 486.458,00 francs de travaux.

INFORMATION :

Si vous êtes intéressés il faut vous contacter le Comité Départemental d'Habitat et d'Aménagement Rural en la personne de Madameoiselle TAMPIER. Elle se tient gratuitement à votre disposition au C.D.H.A.R. ou en permanence, éventuellement à votre domicile.

- LAVAL 10 rue de Strasbourg 43.56.00.32
- DISTRICT DE LOIRON 1er, 2è & 3è jeudi de chaque mois 10h 12 h 13.02.19.31

TRAVAUX :

Sont concernés : couverture, façade réalisée de façon traditionnelle à la chaux aérienne, menuiseries extérieures, double vitrage, isolation, installation de sanitaires, chauffage central, réfection de l'électricité.

QUI EST CONCERNE :

Le propriétaire occupant ou le propriétaire bailleur ou le locataire.

LE MOT DES ASSOCIATIONS

CLUB DES RETROUVAILLES

Une bonne année et une bonne santé est le souci n°1 pour le 3ème Age. Tels sont les voeux que nous échangeons lors de nos rencontres.

Ce temps qui passe si vite voici comment il a été employé au sein des activités de notre club :

27 Janvier : Assemblée Générale et galette des rois

24 Février : Galette des rois à ST PIERRE LA COUR

13 Mars : Repas offert par le Centre Communal d'Action Sociale et le Comité des fêtes

29 Avril : Concours de belote cantonal

5 Mai : Repas à ST PIERRE LA COUR

6 Mai : Voyage d'une journée aux floralies de Nantes

15 Juin : Fête de l'amitié à ST BERTHEVIN

24 Juin : Voyage d'un jour au Futuroscope de POITIERS

4 Août : Le Club s'est réuni pour faire des petits bouquets de blé pour la fête de la moisson

7 Septembre : Buffet campagnard offert par le club

3 Octobre : Concours de belote du Club du 3ème Age

Ainsi se termine l'année 1994

Le Bureau

ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES



L'association a enregistré la venue d'une nouvelle famille en cette rentrée 94/95 qui a vu par ailleurs l'effectif des enfants qui fréquente l'école rester stable. En accord avec les instituteurs l'association organise et finance des sorties pour l'éveil des enfants. Et ceci grâce à votre participation aux différentes manifestations de l'association au cours de l'année. Nous espérons qu'en 1995 votre présence à ces fêtes sera importante afin que la vie associative continue.

Voici un rappel des dates à retenir :

Le 19 Mars Après-midi Loto-Nombreux lots-pour joueurs de 7 à 99 ans.

Le 18 Novembre Soirée dansante.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 1995.

Le Bureau.

ETOILE SPORTIVE BEAULIEU



Le football a du punch en ce début d'année, les deux équipes seniors ayant des résultats promettant :

- L'équipe A est en tête de son groupe
- L'équipe B obtient des résultats plus que satisfaisant. En ce qui concerne les jeunes de - de 13 ans, ils obtiennent des résultats positifs, et chez les petits, c'est très encourageant pour l'avenir.

Comme les autres années le club organise quelques manifestations :

- Soirée choucroute le 4 Mars
- Tournoi de foot le 5 Juin
- Concours de belote Fin Octobre.

Amis sportifs, nous vous attendons nombreux au stade pour encourager nos équipes.

Meilleurs Voeux pour 1995

Le Secrétaire

BEAULIEU

AUTREFOIS...

1792 - An 1er de la République

A cette époque BEAULIEU perd son nom de paroisse pour devenir commune.

A l'issue de la grand'messe ou des vêpres, le son de la cloche convoquait tous les paroissiens autour de la table où un notaire ou tabellion écrivait, les contrats inviolables qui résultaient des discussions d'intérêt commun.

Hélas ! un jour vint où la cloche ne convia plus les fidèles à la prière ni le peuple aux délibérations : on l'avait envoyée fondre à la monnaie. Plus rien que le son du tambour invitant la population à venir entendre les discours amphatiques où les mots Raison et Liberté prétendaient remplacer Justice et Charité. Au loin, mais pour se rapprocher bientôt, quelques coups de fusil annonçant des combats de juste attaque ou de légitime défense. La paroisse est en pleurs et n'a plus pour la soutenir et lui ouvrir le ciel que quelques prêtres éperdus et traqués par d'odieus chasseurs.

Le départ de Monsieur Le Curé Mathurin MAUGUIT dut avoir lieu entre le 23 et le 30 mars 1792, comme nous le laisse supposer l'acte suivant : "aujourd'hui 30 ème jour du mois de mars 1792, l'an 1er de la république française, nous, citoyen HAIGRON, Officier municipal, René RIFFAUT, Procureur de la commune de BEAULIEU et Jean-Baptiste DUCHESNAY fils, secrétaire, nous nous sommes transportés au presbytère

Le départ de Monsieur MAUGUIT ne fut pas plus agréable à Monsieur DUCHESNAY qu'aux autres paroissiens. L'acte suivant laisse lire entre les lignes le regret que causait l'absence forcée du pasteur. C'est le 21 avril 1792, le mariage de " René MEGNAN laboureur, originaire de BEAULIEU, âgé de 34 ans ou environ, fils des défunts Pierre MEGNAN et Renée PAILLARD ; avec Renée GANDON, originaire de MONTJEAN, âgée de 28 ans ou environ, fille de Julien GANDON, absent depuis 10 ans et au-delà, et de Renée GADBIN" La cérémonie eut lieu au Persbytère, l'église ayant été fermée par une troupe de gens armés et n'osant l'ouvrir dans la crainte d'activer la persécution.

